



A tous les syndiqués de la CGT-Culture

Paris, le 11 juillet 2017

**objet : Congrès 11 bis de la CGT-Culture
suite de la documentation**

Chers camarades,

Les travaux de la commission exécutive du 4 juillet dernier ont approuvé le projet de d'ordre du jour du congrès 11 bis de l'union. La durée du congrès réduite à une journée n'empêchera pas une soirée fraternelle qui mettra à l'honneur nos camarades émérites à la veille de leur départ en retraite mais aussi notre union. Cette soirée débutera tôt afin que les camarades des régions puissent y participer le plus longtemps possible.

Pour garantir la plus grande transparence dans notre exercice démocratique, la commission exécutive de la CGT-Culture a proposé que la composition des deux commissions soit proportionnelle au nombre de mandats de chaque syndicat. Ces modalités sont nouvelles et elles doivent aussi nous permettre de nous adapter à la situation et *in fine* aux nombreux défis que nous aurons à relever.

Le projet de règlement intérieur, en pièce jointe, traduit cette adaptation conforme à l'organisation quelque peu nouvelle de notre prochain congrès. Ce projet de règlement intérieur, qui a déjà fait l'objet d'échanges entre le bureau national et la commission exécutive, a été validé par la commission exécutive du 4 juillet 2017 et vous est transmis comme convenu. Néanmoins, le congrès 11bis de la CGT-Culture aura à approuver l'ensemble de la démarche et des modalités proposées par la commission exécutive dès son ouverture le 19 septembre au matin. Telle est l'exigence de la transparence et de la démocratie : le congrès est souverain !

Enfin, la date limite de réception des amendements des sections et syndicats pour le congrès ordinaire et statutaire, est fixée au mercredi 13 septembre 2017 à 10h. En cliquant sur ce lien, tu as un accès à la documentation du prochain congrès : <https://www.cgt-culture.fr/congres-11bis-2017-paris/>

Le secrétariat national de la CGT-Culture reste à la disposition des syndiqués, des sections et syndicats et de leurs directions pour échanger sur les enjeux de cette nouvelle étape essentielle à l'amélioration de notre outil syndical pour toujours mieux défendre les personnels et gagner une plus grande justice sociale.

Nous comptons sur toi, ton engagement pour participer à ce moment de démocratie et de fraternité partagées.

C'est bien parce que nos forces sont aussi vives que diverses qu'avec la commission exécutive nous voulons attirer l'attention des sections et syndicats sur une meilleure prise en compte de la parité et de la jeunesse dans nos débats. Nous y voyons une condition essentielle au renouvellement de nos idées et de notre syndicalisme.

Bien fraternellement, Jean-Paul Leonarduzzi, secrétaire général-adjoint et Valérie Renault, secrétaire générale

pièces jointes :
projet d'ordre du jour du congrès 11 bis
projet de règlement intérieur du congrès 11 bis